

COLLÈGES AFFILIÉS.

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1^o enseigner au moins les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'inscription dans la faculté des Arts; 2^o exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

- LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *Québec*.—Supérieur, Révérend M. Michel-Edouard Méthot, T. D., A. M.
- LE SÉMINAIRE DE NICOLET, *Nicolet*.—Supérieur, Révérend M. Antoine-Narcisse Bellemare, A. M.
- LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, *Sainte-Anne Lapocatière*.—Supérieur, Révérend M. Chs. Trudelle.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE, *Sainte-Thérèse de Blainville*.—Supérieur, Révérend M. Antoine Nante, A. M., V. F.
- LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES, *Les Trois-Rivières*.—Supérieur, Révérend M. Louis Richard.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, *Rimouski*.—Préfet des Etudes, Révérend M. F.-Eizéar Couture, S. B., chanoine.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, *Chicoutimi*.—Directeur, Révérend M. Thomas Robérge.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SHERBROOKE, *Sherbrooke*.—Supérieur, Révérend M. P. Girard, A. M.
- LE COLLÈGE DE LÉVIS, *Lévis*.—Supérieur, Mgr. Joseph Déziel.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE, *St-Hyacinthe*.—Supérieur, Monseigneur J.-S. Raymond, L. D., V. G.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE MONNOIR, *Ste-Marie de Monnoir*.—Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.
- LE COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR, *Sorel*.—Directeur, Révérend M. Emmanuel-H. Gilbert, A. M.
- LE COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, *L'Assomption*.—Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.
- LE COLLÈGE JOLIETTE, *Joliette*.—Supérieur, Révérend Père C. Beaudry, S. V. V. F.
- LE COLLÈGE ST-LAURENT, *St-Laurent*, près Montréal.—Supérieur, Révérend Père S. Geoffrion, S. C.